

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
COMITÉ RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE**

RÉUNION DE BUREAU DU 26 NOVEMBRE 2024
--

Membres présents : MM.	ESNAULT Jean-Claude	Président
	LAMBERT Philippe	Secrétaire Général
	TESSIER Francis	Trésorier Général
	DANIEL Alain	Vice-président, Président de la Loire-Atlantique
	DOUET Christian	Vice-président, Président de la Mayenne
	JOLIVET Joël	Vice-président,

Membre excusé : M.	ALBERT Michel	Vice-président, Président de la Vendée
--------------------	---------------	--

Invités : M.M	DUPLOYER Benoît	Manager Technique Territorial
	PONIER Lilian	Président du Maine-et-Loire
	VERGEREAU Romain	Responsable des services

La séance est ouverte à 18 h 00.

I INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Bureau pour cette dernière réunion du mandat et informe que M. ALBERT l'a averti de son impossibilité d'y participer.

🔗 Assemblées Générales Départementales

Le Président adresse ses félicitations aux présidents élus ainsi qu'aux membres des Comités Directeurs des Comités Départementaux.

Un tour de table des Présidents des Comités Départementaux est effectué, il apparaît que les cinq Assemblées Générales Départementales se sont déroulées dans de bonnes conditions.

M. PONIER précise que le Comité Directeur du Maine-et-Loire est complet. Toutefois, il manque un référent Cyclo-cross.

M. DANIEL informe qu'en Loire-Atlantique de nombreux postes sont vacants. Toutefois, depuis l'Assemblée Départementale, certaines personnes ont manifesté leur intérêt pour intégrer le Comité, et il est prévu de coopter quatre nouveaux membres. Il exprime également son inquiétude concernant l'absence de référents pour gérer les écoles de vélo et les U19.

M. LAMBERT lui propose une personne susceptible de s'investir dans les écoles de vélo au sein du département de la Loire-Atlantique.

M. DOUET indique que le Comité Directeur de la Mayenne dispose d'un effectif suffisant mais qu'il n'a pas encore trouvé de trésorier.

Enfin, le Président indique que les Comités Directeurs de la Sarthe et de la Vendée sont entièrement pourvus, à part le collègue médecin.

Par ailleurs, il adresse ses félicitations au Comité de Vendée pour l'excellente organisation de la finale de la Coupe du Monde VTT Trial qui s'est déroulée du 22 au 24 novembre dernier au Vendéspace.

📌 Conseil National des Présidents de Régions

Le Président rappelle qu'il a participé au Conseil National des Présidents de Régions qui s'est tenu les 22 et 23 novembre derniers au siège de la Fédération, en présence de plusieurs nouveaux Présidents de région dont les assemblées générales régionales ont déjà eu lieu.

Il détaille ensuite quelques sujets qui ont été abordés lors de cette réunion.

Tout d'abord, il présente le rétroplanning des élections fédérales.

Voici les principales échéances :

- 16 novembre, 23 h 59 : Clôture de la désignation des représentants des associations affiliées ainsi que des délégués régionaux et départementaux participant à l'élection des instances dirigeantes de la F.F.C.
- 14 décembre, 10 h 30 : Ouverture de la réunion de l'Assemblée Générale en présentiel, avec retransmission en ligne.
Après-midi du 14 décembre (horaire en fonction du déroulement) : Début des scrutins pour l'élection présidentielle, accessible aux représentants des associations affiliées et aux délégués régionaux et départementaux. Les participants recevront un lien et un identifiant par e-mail, suivis d'un mot de passe par SMS.
- 17 décembre, 9 h 00 : Fin des votes pour la présidence.
17 décembre, 12 h 00 : Proclamation des résultats de l'élection présidentielle.
17 décembre, 15 h 00 : Ouverture des votes pour le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral. Les scrutins sont ouverts à tous les corps électoraux constitués, avec les mêmes modalités de connexion (e-mail et SMS).
- 21 décembre, 9 h 00 : Fin des votes pour le Conseil Fédéral et le Bureau Exécutif.
21 décembre, 12 h 00 : Proclamation des résultats pour l'élection du Conseil Fédéral et du Bureau Exécutif.

Il rappelle que les délégués départementaux et régionaux sont invités à se déplacer physiquement le 14 décembre prochain au vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines (78), précisant que les frais de déplacement seront pris en charge par les Comités Départementaux et le Comité Régional.

Le Président annonce que lui-même ainsi que M. LAMBERT se portent candidats à l'élection du Conseil Fédéral.

M. VERGEREAU précise que, parmi les 172 clubs affiliés des Pays de la Loire, 108 ont désigné leur délégué de club chargé de voter lors des prochaines élections fédérales. Cependant, ces délégués doivent encore confirmer leurs coordonnées mail et téléphone dans leur Espace licencié. L'inscription au système GEDIVOTE est obligatoire et doit être complétée impérativement avant le 3 décembre à 23 h 59.

M. VERGEREAU aborde, ensuite, les premières statistiques des licences, publiées sur CicleWeb au 15 novembre dernier, indiquent 1 890 licences enregistrées en 2024, contre 1 725 à la même date en 2023, soit une augmentation de 165 licences (+ 9,57 %). Cependant, cette progression reste inférieure à la moyenne nationale, qui atteint 15 %.

M. DANIEL précise qu'il est préférable de se référer aux tendances à la fin du mois de janvier pour les statistiques.

Le Président indique que certains clubs ne sont encore pas totalement affiliés.

📌 Logisticien en Cyclisme

Le Président annonce que l'offre d'emploi pour le poste de logisticien en cyclisme à mi-temps a été publiée sur le site internet du Comité Régional et relayée sur les réseaux sociaux. À ce jour, une candidature a été reçue. Le poste est à pourvoir à compter du 1^{er} mars prochain.

II ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023/2024

M. TESSIER présente aux membres du Bureau le compte de résultat définitif 2023/2024 qui sera exposé lors de la prochaine Assemblée Générale Régionale.

M. TESSIER rappelle les hypothèses de travail retenues pour l'élaboration du budget prévisionnel 2023/2024 :

- Le maintien des tarifs actuels pour les licences, les droits d'organisation et les droits d'engagement,
- L'absence d'augmentation des droits d'organisation et des cotisations d'assurance,
- Le maintien des aides attribuées aux comités départementaux, fixées à 70 000 €.

En ce qui concerne les « Activités Sportives », le bilan final s'établit à 165 999 € sachant que le budget rectifié s'élevait à 169 700 €. L'économie réalisée se chiffre à 3 701 €.

Concernant les investissements, le budget prévu était de 46 058,49 € pour un réalisé de 53 577,27 €, soit un écart de + 7 518,78 €.

Il commente ensuite l'évolution de certains produits d'exploitation, tels que les licences, les affiliations, les droits d'organisation et les droits d'engagement. Il précise que la provision pour risque de 20 000 €, enregistrée dans les comptes de l'exercice précédent, a été entièrement reprise sur le présent exercice à la suite du paiement lié au redressement de l'URSSAF.

Du fait des écritures de régularisation, le total des charges est passé de 740 398,26 € à 753 171,56 €, soit une augmentation de 12 773,30 € entre les 1^{er} et 2^{ème} arrêtés.

Le total des produits passe, quant à lui, de 774 521,12 € à 786 478,89 €, soit une augmentation de 11 954,77 €.

En conséquence, le résultat final de l'exercice passe de + 34 125,86 € à + 33 307,33 €, soit une diminution de 812,53 €.

La trésorerie disponible du Comité Régional s'élève à + 112 701,12 € (voir tableau ci-après), soit une évolution positive de + 20 648 €.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE A L'ARRÊTÉ DES COMPTES						
	30.09.2024	30.09.2023	30.09.2022	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019
Placements et soldes bancaires	537 110 €	561 840 €	560 364 €	407 302 €	322 291 €	366 543 €
Dettes d'exploitation	-361 295 €	-373 075 €	-445 199 €	-416 797 €	-360 288 €	-386 174 €
Charges à payer	-6 215 €	-3 677 €	-1 186 €	0 €	0 €	0 €
Produits constatés d'avance	-53 536 €	-44 880 €	-59 241 €	-58 112 €	-46 106 €	-34 685 €
Dettes financières	-46 196 €	-71 134 €	-95 891 €	-100 000 €	-100 000 €	0 €
Valeurs disponibles	69 868 €	69 074 €	-41 153 €	-167 607 €	-184 103 €	-54 316 €
Créances d'exploitation	7 066 €	5 440 €	32 650 €	77 924 €	44 451 €	42 906 €
Produits à recevoir	32 192 €	14 286 €	42 270 €	55 944 €	35 493 €	33 761 €
Charges constatées d'avance	3 574 €	3 252 €	6 000 €	1 543 €	0 €	6 891 €
Trésorerie disponible	112 700 €	92 052 €	39 767 €	-32 196 €	-104 159 €	29 242 €

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité les comptes de l'exercice 2023/2024.

III PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE 2024/2025

M. TESSIER poursuit son intervention et expose les hypothèses de travail retenues pour l'élaboration du budget prévisionnel 2024/2025, établi avec prudence :

- Une diminution estimée à environ 2 % du nombre de licences,
- Une légère baisse du nombre d'organisations en Route, Piste et Cyclo-Cross,

- Une participation équivalente à celle de 2024 pour l'ensemble des épreuves,
- Une réduction de 10 % des subventions de fonctionnement accordées par les organismes étatiques et la Région,
- Le maintien des aides allouées aux comités départementaux, fixées à 70 000 €,
- Une hausse des charges patronales prévue pour anticiper une éventuelle réduction des allègements Fillon, dans le contexte de redressement des budgets de l'État.

Le montant du budget prévisionnel s'élève donc à 761 350 € contre 762 650 € l'an passé, soit une diminution de 1 300 € (- 0,17 %).

Il précise que la masse salariale augmente en raison d'une éventuelle hausse des charges patronales ainsi que de l'embauche à mi-temps d'un logisticien en cyclisme prévue à partir de mars 2025.

Il ressort de ce budget prévisionnel une enveloppe dédiée aux Activités Sportives de 153 900 € à comparer à l'enveloppe de 169 700 € qui leur était allouée l'an passé, soit une diminution de 15 800 €.

COMPARATIF ACTIVITÉS SPORTIVES 2024-2025 / 2023-2024				
	Charges	Budget 2024-2025	Réalisé 2023-2024	Budget 2023-2024
62520000	Hébergement-rest. sportifs	30 000,00	32 901,58	42 000,00
62530000	Transports sportifs	30 000,00	30 307,03	31 000,00
65810000	Charges div. gestion sportive	41 850,00	58 475,05	56 000,00
65810001	Charges div. gestion SEF Femmes	15 500,00	15 500,00	15 500,00
65810002	Charges div. gestion SEF BMX	15 500,00	15 500,00	15 500,00
62522000	Hébergement Séjour Jeunes	5 150,00	5 152,53	3 650,00
62532000	Transports séjour Jeunes	2 700,00	2 680,15	1 400,00
65810004	Charges diverses séjour Jeunes	6 000,00	5 977,81	4 650,00
65810005	Charges diverses formation SRAV	7 200,00	0,00	0,00
	TOTAL CHARGES	153 900,00	166 494,15	169 700,00
	Produits	Budget 2024-2025	Réalisé 2023-2024	Budget 2023-2024
74000000	Subventions Conseil Régional SPT	6 900,00	8 950,00	7 400,00
74000001	Subvent. Conseil Régional Haut Niv	13 800,00	14 347,00	13 300,00
74100000	Subventions Etat (ANS)	17 600,00	24 056,00	24 700,00
74100001	Subventions Etat Pôle Espoirs	11 700,00	13 000,00	13 000,00
74300000	L. N. Cyclisme	8 500,00	8 558,00	6 900,00
74400000	Partenariats	31 000,00	31 740,00	28 000,00
70600000	Séjour sportifs	16 500,00	17 034,67	9 700,00
70800001	Dons - Legs	3 000,00	3 252,48	1 000,00
70820000	Prestation Formation SRAV	8 400,00	0,00	0,00
	Autres Aides Actions Sportives	0,00	495,00	0,00
	TOTAL BUDGÉTÉ	117 400,00	121 433,15	104 000,00
	Participation Comité Régional	36 500,00	45 061,00	65 700,00
	TOTAL GÉNÉRAL	153 900,00	166 494,15	169 700,00

Il propose ensuite de détailler les nouveaux investissements proposés au budget prévisionnel pour l'exercice 2024/2025, à savoir :

Investissements "Administration"

. Porte de service entrepôt/administratif 4 650 €

Investissements "Activités Sportives"

. Route – Home-trainer 500 €

. Route – Glacière (3)	1 000 €
. Route – Galerie véhicule (2)	3 500 €
. Route – Oreillette clm	990 €
. Route – Bidon (500)	2 500 €
. Cyclo-Cross - Transpondeur Race Result	1 800 €
. Haut-Niveau – Wattbike (2)	7 600 €
. Piste – Roue avant paraculaire	2 500 €

Le montant total des investissements s'élève à 25 040 € pour une incidence sur l'exercice de 4 773,75 €, ce qui porte le total des amortissements à 67 100 €.

Il explique que les investissements liés à la discipline de la Route découlent des observations faites lors du Championnat de France de l'Avenir à Altkirch, révélant notamment un manque de matériel.

M. VERGEREAU précise que le Conseil Régional a confirmé son accord, via une convention, pour financer un tiers des investissements liés aux vélos Wattbike et aux roues Piste paraculaire.

M. DUPLOYER remarque que le devis pour l'achat des deux portes semble assez élevé.

En réponse, M. VERGEREAU explique qu'il s'agit du remplacement des deux portes en bois de l'entrepôt, donnant accès au service administratif, qui ne sont actuellement pas isolées. Le devis prévoit leur remplacement par des portes coupe-feu et isolantes, fabriquées sur mesure, ce qui explique le montant élevé.

M. TESSIER propose une présentation différente du budget des activités sportives 2024/2025. Il suggère de le structurer en deux pavés distincts : l'un dédié aux activités sportives et de développement, et l'autre consacré à l'Académie du Cyclisme (Séjour Jeunes et formations S.R.A.V), ce dernier provenant des activités lucratives du Comité Régional.

Il rappelle que le Conseil Régional des Pays de la Loire a annoncé des baisses sur les aides financières au sport, impactant les organisations, le fonctionnement des Ligues, ainsi que le haut niveau. En fonction des annonces définitives, un budget rectificatif pourra être élaboré au printemps prochain afin de s'adapter à la situation.

M. DOUET souligne également qu'à l'échelon départemental, il règne aussi une certaine incertitude concernant les aides potentielles de l'État et des conseils départementaux.

Le budget présenté est validé à l'unanimité par les membres du Bureau.

IV POINT SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE À PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE (72)

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale se tiendra le samedi 30 novembre prochain.

Il présente les 31 candidatures reçues avant le 20 novembre dernier au Comité Régional pour le futur Comité Directeur. Tous les collèges ont reçu des candidatures, sauf le collège médecin, qui n'a enregistré aucun candidat.

Concernant les délégués régionaux à l'Assemblée Générale Fédérale 2025, 4 candidatures ont été reçues pour les 6 postes à pourvoir.

Concernant les vérificateurs aux comptes, 2 candidatures ont été reçues pour les 3 postes à pourvoir.

M. VERGEREAU informe les membres du Bureau, des personnalités ayant confirmé leur présence à l'Assemblée Générale Régionale. M. Yannick POUÉY, Secrétaire Général, représentera la Fédération en l'absence de M. Michel CALLOT. M. Christophe POT, Conseiller Régional, représentera le Conseil Régional des Pays de la Loire et Mme Nathalie MAGNANT, Maire de Parigné-L'Évêque, sera également présente.

V INTERVENTION DU MANAGER TECHNIQUE TERRITORIAL

M. DUPLOYER débute son intervention en dressant un bilan des performances sportives des athlètes ligériens en 2024.

En Route, il recense trois médailles, dont un titre.

En Cyclo-Cross, les résultats des dernières manches de la Coupe de France sont encourageants, avec neuf podiums et deux victoires. Parmi les cinq athlètes ayant décroché des podiums, quatre sont inscrits à la SEF VTT d'Angers et un à celle de Nantes. Cela démontre que les sportifs intégrés aux SEF, grâce à un entraînement régulier, sont efficacement préparés pour les compétitions nationales.

M. DOUET met en avant, aussi, la belle densité et les excellents résultats des athlètes ligériens dans la catégorie U17.

En VTT, M. DUPLOYER constate un manque d'actions en 2024, toutefois, il note une évolution positive au classement du TFJV.

Il félicite, aussi, la belle dynamique de la Commission Piste et l'implication des membres de l'ETR, qui ont contribué aux excellents résultats lors des derniers Championnats de France à Loudéac, avec sept médailles et quatre titres.

En BMX, les performances sont également très positives, avec sept médailles, dont un titre de champion d'Europe et une médaille aux Jeux Olympiques.

M. DUPLOYER souligne que la Commission Régionale de Cyclo-Cross fait face à de nouvelles difficultés, certains athlètes préférant déclinier la sélection régionale pour rester au sein de leur club ou de leur Team Cyclo-Cross.

M. DOUET s'interroge sur les résultats publiés par la FFC lors de la dernière manche de la Coupe de France de Cyclo-Cross à Troyes, où certains coureurs ont concouru avec leur maillot de club ou de département, bien que l'entité engageante soit le Comité Régional.

M. VERGEREAU précise que la Commission Régionale de Cyclo-Cross n'a pas convoqué d'athlètes pour cette manche, et que cela doit probablement correspondre à l'entité ayant procédé à l'engagement des coureurs.

Après renseignements, il s'avère que concernant les engagements des U17G et U17F, la procédure doit être réalisée par les services administratifs du Comité Régional. Ces derniers informent ensuite la Fédération des couleurs qui seront portées par l'athlète concerné.

M. DUPLOYER revient ensuite sur les informations récemment communiquées par la Région des Pays de la Loire concernant l'éventuelle suppression ou réduction des aides financières en faveur du sport. Cette situation suscite une forte inquiétude pour les équipes de haut niveau, les ligues et les organisateurs d'épreuves cyclistes.

Après discussions avec les membres du Bureau, il est convenu qu'il sera essentiel de faire part de ces préoccupations lors de l'Assemblée Générale Régionale, en présence de l'élu du Conseil Régional.

VI CALENDRIER DES RÉUNIONS ET DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2025

M. VERGEREAU commente le calendrier prévisionnel 2025 pour les réunions du Bureau, du Comité Directeur et de la Commission Finances.

Le calendrier prévisionnel 2025 est arrêté comme suit :

✓ réunion du Bureau

mardi 28 janvier 2025,

✓ réunion du Comité Directeur	samedi 29 mars 2025,
✓ réunion du Bureau	mardi 20 mai 2025,
✓ réunion du Bureau	mardi 9 septembre 2025,
✓ réunion de la Commission Finances	vendredi 17 octobre 2025,
✓ réunion de Bureau	mardi 21 octobre 2025,
✓ réunion du Comité Directeur	samedi 25 octobre 2025,
✓ réunion de la Commission Finances	vendredi 7 novembre 2025,
✓ réunion du Bureau	mardi 25 novembre 2025,
✓ Intervention des vérificateurs aux comptes	vendredi 28 novembre 2025,
✓ réunion du Comité Directeur	samedi 13 décembre 2025.

Les dates des Assemblées Générales sont, quant à elles, fixées comme suit :

✓ Assemblée Générale Départementale CD 49	samedi 8 novembre 2025,
✓ Assemblée Générale Départementale CD 53	samedi 15 novembre 2025,
✓ Assemblée Générale Départementale CD 72	dimanche 16 novembre 2025,
✓ Assemblée Générale Départementale CD 44	samedi 22 novembre 2025,
✓ Assemblée Générale Départementale CD 85	dimanche 23 novembre 2025.
✓ Assemblée Générale Régionale (49)	samedi 13 décembre 2025

M. DOUET envisage de programmer à nouveau l'Assemblée Générale de la Mayenne, un vendredi soir, en raison de la bonne participation des clubs sur cette soirée.

Après échanges, il est également convenu d'ajuster certaines dates d'Assemblées, si besoin, afin d'éviter qu'elles ne coïncident avec les Championnats Départementaux et Régionaux de Cyclo-Cross.

Grâce au soutien du Comité Départemental du Maine-et-Loire, les salles ont été préréservées à Angers (49) pour les dates programmées des réunions du Comité Directeur.

VII POINT SUR LES CANDIDATURES N 2025

Les intentions de candidature déclarées à ce jour sont les suivantes :

- ✓ 2 Nationale 1 Route :
 - Mayenne V&B Monbana
 - Vendée U - Pays de la Loire
- ✓ 2 Nationale 2 Route :
 - UC Cholet 49
 - Team LMP La Roche Vendée Cyclisme
- ✓ 2 Nationale 3 Route :
 - Team Elite Orga - US St Herblain
 - Sablé Sarthe Cyclisme Pays de la Loire
- ✓ 2 Nationale 1 Femmes :
 - Team ELLES - Groupama - Pays de la Loire
 - Ladynamips RVC
- ✓ 2 Nationale 2 Femmes :
 - Team Ladies Vendée Piveteau Bois
 - MSV Team WOMEN (nouvelle candidature)

VIII QUESTIONS DIVERSES

↳ Trophée Régional des Jeunes Cyclistes

Le Président interroge M. PONIER pour savoir si un candidat a été trouvé pour l'organisation du Trophée Régional des Jeunes Cyclistes 2025.

M. PONIER indique avoir contacté M. Patrick HALGAND pour obtenir le cahier des charges 2025. Il précise que potentiellement un club a été identifié pour l'organisation mais qu'il nécessitera un renfort en bénévoles.

↳ Comité Régional Olympique et Sportif

Le Président indique avoir échangé par téléphone avec Mme Anne CORDIER, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S). Celle-ci a sollicité le Comité Régional de Cyclisme afin qu'un de ses membres du Cyclisme présente sa candidature pour le futur Conseil d'administration du C.R.O.S, dans le cadre de l'Assemblée Générale électorale prévue le samedi 22 mars prochain.

Par ailleurs, le Président annonce qu'un questionnaire sera envoyé aux ligues afin de recueillir leurs avis sur les récentes annonces concernant les aides financières de la Région Pays de la Loire. Le C.R.O.S évoque également la possibilité d'organiser une manifestation, le jeudi 5 décembre, lors de la journée des bénévoles, devant le siège de la Région des Pays de la Loire.

↳ Plateforme Calendrier

Le Président annonce que la plateforme calendrier reste ouverte jusqu'au 1^{er} décembre prochain. À ce jour, seulement 583 épreuves ont été enregistrées, alors que, habituellement, environ 700 épreuves sont déclarées chaque année.

Il demande aux Présidents de départements d'inciter leurs clubs à inscrire leurs épreuves sur la plateforme dédiée au calendrier.

Il explique qu'après discussion avec M. VERGEREAU, il propose de rétablir une pratique antérieure mise en place par M. Bernard FOURNY : organiser une réunion de pré-calendrier, en décembre, avec les référents Route de chaque département pour harmoniser le calendrier des épreuves Route (Elite, Open et Access). Cette démarche a pour objectif de mieux répartir les catégories d'épreuves proposées chaque week-end. En effet, on remarque que sur certaines dates, que trop d'épreuves sont identiques et pour d'autres aucune organisation n'est proposée, exemple : 3 épreuves Open 3 le même jour et aucune en Open 1 et Open 2.

↳ Championnats Régionaux de Cyclo-Cross

Le Président rappelle que les Championnats Régionaux de Cyclo-Cross se tiendront les samedi 21 et dimanche 22 décembre à Vaiges (53). Concernant les sélections, chaque département doit transmettre la liste des sélectionnés au Comité Régional avant le 1^{er} décembre. À ce jour, seules la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Sarthe ont répondu.

Une fois la liste transmise au Comité Régional, aucune modification ne sera acceptée. Seuls les suppléants désignés pourront être appelés en remplacement en cas d'empêchement d'un titulaire.

Les quotas pour les Championnats Régionaux de Cyclo-Cross sont rappelés :

Pour les épreuves U15, U17, U19 et U23, chaque Comité Départemental bénéficiera d'un quota égal à 80 % minimum dans la mesure du possible, du nombre de partants du Championnat Départemental dans la limite de 20 coureurs maximum. Pour les épreuves Seniors et Access 40 ans et +, le quota sera égal à 80 %

minimum dans la mesure du possible, du nombre de partants du Championnat Départemental dans la limite de 25 coureurs maximum. Pour les femmes, les engagements restent libres.

👉 **Intervention de M. Philippe LAMBERT**

M. LAMBERT informe que MM. DUPLOYER et VERGEREAU ont travaillé ce jour à l'élaboration d'un document destiné aux futurs Présidents de Commissions, retraçant aussi bien les aspects administratifs que sportifs (cahier des charges, nombre de réunions, présence au Comité Directeur, budget des actions envisagées, etc.).

Il propose que, pour le prochain mandat, chaque membre du Bureau soit associé à une commission, à l'image de ce qui se pratique au niveau fédéral, afin de faciliter, par exemple, la remontée d'éventuels blocages rencontrés au sein des commissions.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clôt la séance à 20 h 15.

TABLE DES MATIERES

I	INFORMATIONS GÉNÉRALES	page 1
II	ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2023/2024	page 3
III	PRÉSENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2024/2025	page 3
IV	POINT SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE À PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE (72)	page 5
V	INTERVENTION DU MANAGER TECHNIQUE TERRITORIAL	page 6
VI	CALENDRIER DES RÉUNIONS ET DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2025	page 6
VII	POINT SUR LES CANDIDATURES N 2025	page 7
VIII	QUESTIONS DIVERSES	page 8